

21 avril 2010

IOTC CIRCULAR 2010/27; CIRCULAIRE CTOI 2010/27

SUBJECT: Atelier conjoints des ORPG Thons: préparatifs

Comme vous le savez sans doute, lors de la réunion des ORPG Thons qui s'est tenue l'année dernière à San Sebastian, il a été décidé d'organiser cette année quatre ateliers de travail sur des sujets d'intérêt commun.

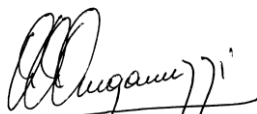
Deux de ces réunions se tiendront à l'Eurostars Grand Marina/World Trade Center à Barcelone en Espagne. La « réunion des Experts destinées à partager les meilleures pratiques relatives à la soumission de l'avis scientifique », se tiendra du 31 mai au 2 juin ; et « l'atelier de travail sur l'amélioration, l'harmonisation et la compatibilité des mesures de suivi, de contrôle et de surveillance, y compris le suivi des captures depuis les navires de capture jusqu'aux marchés » se tiendra du 3 au 5 juin 2010.

Le Secrétariat de la CICTA aide à l'organisation de ces réunions et a fourni les informations ci-jointes sur les hôtels. Les délégués sont invités à faire eux même leur réservation et, pour ceux qui désireraient rester à l'Eurostars Grand Marina, un formulaire de réservation est attaché.

Vous trouverez aussi les Ordres du jour des deux réunions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous aviez des questions.

Cordialement



Alejandro Anganuzzi
Executive Secretary

Attachments

Informations: Hôtels
Formulaire de réservation
Agendas

Distribution

IOTC Members: Australia, Belize, China, Comoros, Eritrea, European Union, France, Guinea, India, Indonesia, Iran, Japan, Kenya, Korea, Madagascar, Malaysia, Mauritius, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Sri Lanka, Sudan, Tanzania, Thailand, United Kingdom, Vanuatu.

IOTC Chairperson.

Cooperating non contracting parties: Maldives, Senegal, South Africa, Uruguay.

Copy: FAO

This message has been transmitted by email only/ Ce message a été transmis par courriel

INFORMATION SUR LES HÔTELS À BARCELONE

ATELIERS CONJOINTS DES ORGP THONIERES POUR 2010

(Barcelone, Espagne, 31 mai – 5 juin 2010)

Afin de garantir ces tarifs, il convient d'effectuer ces réservations bien avant la réunion.
Les participants sont priés d'effectuer leurs propres réservations.

Les ateliers auront lieu à l'Hotel Eurostars Grand Marina/World Trade Center.

HOTEL EUROSTARS GRAND MARINA/WTC *****

Moll de Barcelona, s/n – Edificio Oeste

Barcelona 08039, Espagne

Tel : +34 93 603 9000 Fax : +34 93 603 9090

<http://www.grandmarinahotel.com>

E-mail : groupsmanager@grandmarinahotel.com

Contact : Ms. Marta Tarragó

- Chambre double, utilisation individuelle (petit déjeuner compris) 150, 00 €
 - Chambre double (petit déjeuner compris) 165, 00 €
- TVA (7%) non comprise.

HOTEL BCN DESIGN *****

Passeig de Gràcia, 29

Barcelona 08007, Espagne

Tél. : +34 93 344 4555 Fax : +34 93 272 5898.

<http://www.eurostarsbcndesign.com>

E-mail : info@eurostarsbcndesign.com

- Chambre double, utilisation individuelle 149, 00 €
 - Chambre double 159, 00 €
- Petit déjeuner compris. TVA (7 %) non comprise.

HOTEL EUROSTARS GAUDI *****

Consell de Cent, 498-500

Barcelona 08013, Espagne

Tel : +34 93 232 0288 Fax : +34 93 232 0287

<http://www.eurostarshotels.com/gaudi>

E-mail : info@eurostarsgaudi.com

- Chambre double, utilisation individuelle 115, 00 €
 - Chambre double 125, 00 €
- Petit déjeuner compris. TVA (7 %) non comprise.

HOTEL EUROSTARS LAIETANA PALACE *****

Via Laietana, 17

Barcelona 08003, Espagne

Tel: +34 93 268 7940 Fax : +34 93 319 0245

<http://www.eurostarshotels.com/laietanapalace>

E-mail : reservas@eurostarslaietanapalace.com

- Chambre double, utilisation individuelle 139, 00 €
- Petit déjeuner compris. TVA (7 %) non comprise.

HOTEL MIRAMAR BARCELONA *****

Plaza Carlos Ibañez, 3

Barcelona, Espagne

Tel : +34 93 281 1600 Fax : +34 93 281 1601

<http://www.hotelmiramarbarcelona.com>

E-mail : rsilverio@hotelmiramarbarcelona.com

Contact : Ms. Rachel Silverio

- Chambre simple ou double 150, 00 €
- Petit déjeuner : 25,00 €. TVA (7 %) non comprise.

HOTEL ONIX LICEO ***

Nou de la Rambla, 36

Barcelona 08001, Espagne

Tel : +34 93 303 4154 Fax : +34 93 303 4153

<http://www.hotelsonix.com>

E-mail : reservas.hotelsonix@icyesa.es

- Chambre double 90, 00 €
- Chambre simple 90, 00 €
- Petit déjeuner : 11, 00 €. TVA (7 %) non comprise.

HOTEL HESPERIA DEL PORT ***

Avenida Paralelo, 40

Barcelona 08001, Espagne

Tel : +34 93 230 8500 Fax : +34 93 2308510

<http://www.hotelhesperia-delport.com>

E-mail : hotel@hesperia-delport.com

- Chambre double, 1 ou 2 personnes 94, 00 €
- Petit déjeuner : 11, 00 €. TVA (7 %) non comprise.



HOTEL RESERVATION FORM

30408 ICCAT

30/05/10 - 05/06/10

Please, fax or e-mail the completed form to Eurostars Grand Marina Hotel

Att: Miriam Moya - convenciones5@grandmarinahotel.com

Fax: +34 93 603 9395 // Phone: +34 93 603 9000

Name of Delegate: _____

Company Name: _____

E-mail address: _____

Telephone: _____

Passport Details: Number: _____ Expiry date: _____

Date of Issue: _____ Place of Issue: _____

We would like to book:

Double for Single Use room (1 person) - 150€

Double Use room (2 people) - 165€

Rate per room per night

Breakfast is included

Rate subject to 7% VAT.

Arrival date: _____

Departure date: _____

PAYMENT CONDITIONS:

Type of Credit card: _____ (Visa, Amex, Mastercard)

Card number: _____

Expiry date: _____

Cardholder's name: _____

INVOICING DETAILS:

Company name: _____

Company Full Address: _____

VAT/TAX Company number: _____

Note:

All reservations are guaranteed by credit card only.

PLEASE KINDLY ATTACH A PHOTOCOPY OF BOTH SIDES OF YOUR CREDIT CARD.

Cancellation policy:

- Any cancellation should be made in writing.
- Total stay will be charged on the credit card as guarantee on 10/05/10.
- The whole stay is to be charged as cancellation fee for cancellations received less than 29 days prior to arrival date.
- In case of a no-show the whole stay is to be charged to the above mentioned credit card

Guaranteed by:

Eurostars Grand Marina Hotel

Name:

Cardholder signature:

Date

Ordre du jour provisoire.

Réunion d'experts visant à mettre en commun les meilleures pratiques sur la formulation de l'avis scientifique

Barcelone (Espagne), du 31 mai au 2 juin 2010

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation des rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. **Orateur principal : Pourquoi cet atelier sur les ORGP thonières et leur formulation de l'avis scientifique ?** Cette introduction examinera l'historique hétérogène et les produits scientifiques qui ont été réalisés indépendamment au cours des 60 dernières années et aujourd'hui encore par les divers organismes thoniers. Elle présentera les conclusions et bénéfices potentiels offerts par la présente réunion, en vue d'une amélioration et d'un renforcement de la coopération entre les ORGP. Elle examinera également et recommandera les priorités futures des données et de la recherche sur les thonidés qui permettraient aux ORGP de fournir des avis scientifiques plus effectifs et complètement transparents sur leurs stocks de thonidés et leurs écosystèmes pélagiques.
5. **Données recueillies systématiquement tous les ans : DONNÉES de prise, d'effort et de taille :** Normes pour la collecte systématique des données sur les espèces cibles et non-cibles, l'échantillonnage de la composition spécifique et les données spécialement requises pour les pêcheries opérant avec DCP. Données VMS. Utilisation et besoin de données d'observateurs courantes. Harmonisation des méthodes de validation des données. Données socio-économiques. Données sur les changements dans la technologie de la pêche. Données sur les écosystèmes et l'environnement. Données indépendantes des pêcheries (aériennes, acoustiques). Exigences en matière de confidentialité et de déclaration.
6. **Données biologiques.** Examen des principaux paramètres et données biologiques utilisés par toutes les évaluations modernes de stocks de thonidés, notamment la croissance et la mortalité naturelle à l'âge et la reproduction comme une fonction de l'âge. Besoin de programmes de marquage systématique à grande échelle, utilisant des marques à dard et des marques électroniques. Utilisation des études génétiques. Structure des stocks et sous-populations de ressources thonières.
7. **Évaluation des stocks.** Examen des méthodes d'évaluation des stocks, compte tenu des diverses particularités des stocks de thonidés et de leurs pêcheries. Notamment, considération des sources d'incertitudes et de biais dans les résultats des évaluations de stocks de thonidés, y compris l'incertitude au sujet de l'inclinaison de la relation stock recrutement, des résultats de l'évaluation des stocks et des projections de l'état des stocks. Façons d'incorporer des estimations réalistes des interactions plurispécifiques au sein des pêcheries de thonidés. Modèles d'évaluation des stocks incorporant des environnements et un cadre écosystémique et une interaction plurispécifique.
8. **Communication entre les ORGP et le monde :** Rapports scientifiques, informations et documents élaborés par les ORGP à l'intention des scientifiques, des délégués et des parties prenantes (p.ex. ONG, citoyens et la presse intéressés par la conservation des thonidés).

Données du domaine public et diversité des informations disponibles sur les sites Web des ORGP.

9. **Renforcement de la coopération entre les ORGP thonières** sur la standardisation et l'échange des données, les programmes de recherche et de marquage sur les thonidés, les méthodes d'évaluation des stocks, les rapports, les communications normalisées sur la Web, etc. Recommandations sur la façon d'améliorer la collaboration entre les ORP thonières, afin de créer un domaine de recherche où les priorités de la recherche peuvent être concrétisées conjointement et plus efficacement par différents organismes. Création de bases de données mondiales rassemblant des données détaillées de prise et d'effort et de taille des pêcheries de thonidés (programme CLIOTOP). Ces recommandations devraient viser à l'amélioration de l'évaluation des stocks des ressources thonières mondiales.

10. Autres questions

11. Adoption du rapport et clôture.

**PROJET DE CADRE DE TRAVAIL POUR UN
ATELIER INTERNATIONAL SUR L'AMÉLIORATION, L'HARMONISATION ET LA
COMPATIBILITÉ DES MESURES DE SUIVI, DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE**

1. Informations de référence

Dans le cadre de la 2e réunion conjointe des ORGP thonières (KOBÉ 2) tenue à Saint Sébastien (Espagne) du 29 juin au 3 juillet 2009, il a été accordé d'organiser un Atelier international sur amélioration, l'harmonisation et la compatibilité des mesures de suivi, de contrôle et de surveillance, y compris le suivi des captures depuis les navires de capture jusqu'aux marchés. Cet Atelier aura lieu à Barcelone du 3 au 5 juin 2010 avec l'aide du Japon.

KOBÉ 2 a défini les termes de référence suivants au titre de cet Atelier :

L'Atelier réalisera des travaux visant à standardiser et à harmoniser, dans la mesure du possible, les aspects opérationnels des éléments ci-après :

1. Les systèmes de surveillance des navires (VMS) y compris:
 - Le contenu, la fréquence et le format des messages VMS
 - Les directives pour des centres centralisés aux Secrétariats des ORGP
2. Les Programmes d'observateurs, y compris:
 - Des meilleures pratiques ou des normes minimales pour les programmes régionaux d'observateurs
 - Des niveaux minimums de couverture par les observateurs pour les différents types d'engins
3. Les contrôles des transbordements, y compris:
 - Des meilleures pratiques ou des normes minimales pour le contrôle et le suivi des transbordements au port et en mer
4. Le suivi des captures, depuis le navire de capture jusqu'au marché, y compris:
 - L'extension des Programmes de documents statistiques existants pour le thon obèse afin de couvrir les produits frais et les produits destinés aux conserveries
 - Des meilleures pratiques ou des normes pour les systèmes de documentation des captures

Lors de la réalisation de ses travaux, l'Atelier tiendra compte du besoin d'apporter une assistance pertinente en matière de renforcement des capacités aux états côtiers en développement, aux petits états insulaires en développement et aux territoires, en vue de faciliter leur préparation et leur participation à cet Atelier.

L'ordre du jour provisoire et le programme de la réunion ainsi que les documents pertinents seront diffusés bien avant la réunion, et simultanément, à tous les membres des ORGP thonières, afin que les participants aient de nombreuses opportunités de prendre part à son élaboration.

2. Ordre du jour provisoire

Sur la base des termes de référence accordés figurant ci-dessus, l'ordre du jour provisoire suivant est proposé :

1^{er} jour (3 juin) :

1. Ouverture
Le Coordinateur (Japon) formulera des remarques inaugurales.
2. Désignation du Président et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour

4. Examen des mesures relatives au VMS, aux programmes d'observateurs, au transbordement et au suivi.
Le Japon présentera un aperçu général des mesures relatives au VMS, aux programmes d'observateurs, au transbordement et au suivi des captures depuis les navires de capture jusqu'aux marchés, ayant été adoptées par des ORGP thonières.
5. VMS
 - 1) Exigences actuelles en matière de VMS de chaque ORGP (en ce qui concerne le système, le contenu, la fréquence, le format des messages VMS, etc.)
 - 2) Directives des centres VMS centralisés des Secrétariats des ORGP
 - Le Secrétariat de l'ICCAT présentera son VMS centralisé, en détaillant les avantages et les inconvénients en termes de coûts, d'utilité pour l'exécution, de confidentialité des données, de la capacité requise, etc.
6. Contrôle des transbordements
 - 1) Normes minimales ou meilleures pratiques applicables au contrôle des transbordements au port et en mer
 - Les Secrétariats de la CTOI et de l'ICCAT présenteront leurs programmes de transbordement.

2e jour (4 juin) :

7. Programmes d'observateurs
 - 1) Normes minimales ou meilleures pratiques applicables aux programmes régionaux d'observateurs
 - Le Secrétariat du WCPFC présentera ses programmes d'observateurs.
 - 2) Niveaux minimums de couverture d'observateurs pour les différents types d'engin de pêche
8. Suivi des captures depuis les navires de capture jusqu'aux marchés
 - 1) Ampliation des programmes de documents statistiques existants sur le thon obèse afin de couvrir les produits frais et les produits destinés aux conserveries.
 - 2) Normes minimales ou meilleures pratiques applicables aux programmes de documentation des captures.
 - Les Secrétariats de l'ICCAT et du CCSBT présenteront leurs programmes de documentation des captures.

3e jour (5 juin)

9. Autres questions
 - 1) Mesures du ressort de l'État du port
10. Adoption du rapport de la réunion
11. Clôture

Remarque :

- 1) Il convient de prendre en considération le renforcement des capacités des pays en développement dans le cadre du renforcement des mesures MCS.
- 2) Un groupe de rédaction sera composé aux fins de l'élaboration d'un projet de rapport de l'Atelier, qui pourrait inclure les recommandations applicables aux ORGP thonières. Le groupe de rédaction se réunira après les sessions du premier et du deuxième jour et pendant la pause déjeuner du troisième jour.